

**L'IDENTIFICATION DES SOURCES  
DU DROIT INTERNATIONAL DE LA NATIONALITE**

**DU DROIT DE LA NATIONALITE AU DROIT A LA NATIONALITE  
DU DROIT DE L'ETAT AU DROIT DE LA PERSONNE  
DE LA SOUVERAINETE AUX DROITS DE L'HOMME**

**Mónica PINTO**

Professeur, Doyen de la Faculté de droit de l'Université de Buenos Aires

**RESUME**

Cet article propose deux étapes d'analyse, et de développement, du droit de la nationalité et de ses sources. Tout d'abord, une perspective horizontale, inscrite dans le contexte westphalien où règne la souveraineté et la nationalité est, en principe et avant tout, un droit de l'Etat et, deuxièmement, une perspective verticale, inscrite dans le domaine des droits de l'homme où la nationalité est un droit de la personne qui entraîne certaines obligations de la part de l'Etat. Ce parcours nous conduit à soutenir que les droits de l'homme sont devenus un ensemble de critères pour l'interprétation du droit, un outil herméneutique qui s'impose lorsqu'il s'agit de respecter la liberté et la dignité de toutes les personnes, en égalité et sans discrimination, avec une portée universelle.

**ABSTRACT**

This paper proposes a two-fold analysis of the law of Nationality and its sources. Firstly, a horizontal approach, viewed in the Westphalian context where sovereignty reigns and where nationality is, in principle and essentially, a State right and, secondly, a vertical perspective, in the context of human rights law, where nationality is a human right which imposes certain duties to States. This way leads us to submit that human rights law has become a set of criteria for the interpretation of legal rules, a hermeneutical tool that imposes itself whenever freedom and dignity of every human being, on an equal footing and without discrimination, with a universal scope, is dealt with.